

Rapport annuel 2003-2004



LA SOURCE D'AGIR!



Juin 2004

617, ROUTE BÉGIN, SAINT-ANSELME (QUÉBEC) G0R 2N0
TÉLÉPHONE : (418) 885-0043 TÉLÉCOPIEUR : (418) 885-1408
CBE@CBETCHEMIN.QC.CA WWW.CBETCHEMIN.QC.CA

Crédits photos :

Tirograph Design (Éco-Parc des Etchemins et vue aérienne du lac Etchemin)

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction du suivi de l'état de l'environnement, 1994.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, 2001.

Carole Rouillard (Chutes Rouillard).

Abréviations utilisées:

BVRE : Bassin versant de la rivière Etchemin

CBE : Conseil de bassin de la rivière Etchemin

GIEBV : Gestion intégrée de l'eau par bassin versant

PDE : Plan directeur de l'eau

ROBVQ : Regroupement des organisations de bassin versant du Québec

Pour information :

Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

617, Route Bégin

Saint-Anselme, (Québec)

GOR 2N0

Téléphone : (418) 885-0043

Télécopieur : (418) 885-1408

Courriel : cbe@cbetchemin.qc.ca

Site Internet : www.cbetchemin.qc.ca

Ce document est rendu disponible sur le site Internet.

Table des matières

Table des matières.....	1
Message du président.....	2
Présentation du CBE.....	4
Sa mission.....	4
Son territoire.....	4
Ses mandats.....	4
Ses objectifs.....	5
Carte du bassin versant de la rivière Etchemin.....	5
Les membres du conseil d'administration.....	6
Votants.....	6
Non votants.....	7
Le comité exécutif.....	8
La permanence.....	8
Rapport d'activité.....	9
Conseil d'administration.....	9
Comité exécutif.....	9
Comité de travail sur les contrats de bassin.....	9
Bilan de l'année 2003-2004.....	9
Signature du protocole d'entente avec le MENV.....	10
Formulation et signature de contrats de bassin.....	10
Plan de communication et éléments de communication.....	11
Création d'un bulletin de liaison Symbiose.....	11
Création d'un dépliant sur la GIEBV et le BVRE.....	11
Élaboration d'un site Internet.....	11
Revue de presse environnementale.....	12
Étude de faisabilité pour l'instauration d'un programme d'éducation relative à l'environnement.....	12
Assainissement agricole du bassin du ruisseau Fourchette.....	12
Sensibilisation à la protection des puits de consommation en milieu agricole.....	13
Politique de l'eau et mise en place du cadre opérationnel de la GIEBV.....	13
Accueil d'un agent régional de liaison- Projet le Cycle de l'eau.....	14
Expertise du CBE en regard de projets.....	14
Rayonnement à l'intérieur de comités nationaux.....	15
Participations, présences et adhésions.....	15
Participations (conseils d'administration et comités).....	15
Présences, colloques, formations.....	16
Adhésion.....	17
Interventions publiques.....	18
Liste des communiqués de presse.....	18
Diffusion d'outils d'information à l'adresse de la population.....	19
Partenariat.....	19
Budget prévisionnel 2004-2005.....	20
Plan d'action 2004-2005.....	21
Rapport financier 2003-2004.....	22
Revue de presse 2003-2004.....	30

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le passé garant de l'avenir !

Je suis fier des réalisations accomplies par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) au cours des quatre dernières années et tout particulièrement de celles accomplies en 2003-2004. Le CBE a longtemps travaillé à l'interne afin de consolider ses orientations et développer sa mission.

En 2003-2004, les actions antérieures nous auront permis de mieux faire connaître le CBE qui quotidiennement devient un incontournable et un pilier de la gestion de l'eau dans le bassin versant de la rivière Etchemin. Au cours de cette année financière qui se termine, beaucoup d'énergie auront été investies afin de mettre en pratique les principes de la concertation et de permettre la mise en œuvre de projets concrets avec les partenaires de notre bassin versant.

La concertation établie comme fer de lance dès les premiers instants au CBE aura permis d'atteindre un niveau de connaissance encore inégalé de notre territoire, visant la mise en place de mesures favorisant la protection, la préservation et l'utilisation judicieuse de nos multiples ressources. Le fruit de ce travail se nomme le «Plan directeur de l'eau». Le Ministre de l'environnement, nous faisait récemment parvenir une lettre spécifiant l'acceptation de notre PDE et de sa conformité face aux exigences du ministère de l'environnement. C'est tous nos efforts qui sont ainsi récompensés et se voient reconnus et je vous en remercie. Selon notre ministre de l'Environnement, *« il apparaît que la plupart des éléments requis pour préparer un PDE sont présents : portrait, diagnostic, enjeux, orientations et objectifs, consultations publiques »*. On y note aussi que la qualité des documents que nous avons réalisés est *« remarquable »*.

Récemment, nous signions les premiers contrats de bassin avec des partenaires disposés à travailler à l'atteinte d'objectifs inclus dans le PDE.

La prochaine étape sera l'actualisation de notre Plan d'action afin d'en augmenter son efficacité et d'atteindre une plus grande prise en charge par les partenaires du milieu. Nous mettrons l'emphase sur les cibles identifiées en l'an 2000 et veillerons à identifier plus spécifiquement les actions de suivi, les maîtres d'œuvre, les autres partenaires potentiels, le coût estimé et les sources de financement.

L'année 2004-2005 permettra aux forces vives et dynamiques impliquées dans la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau et des écosystèmes du bassin versant de la rivière Etchemin de voir **reconnaître et valoriser leur travail**. On procédera prochainement à l'état de situation des actions engagées qui concrétisent les objectifs du PDE de notre bassin versant. Des sondages seront bientôt distribués. Les résultats seront diffusés ultérieurement.

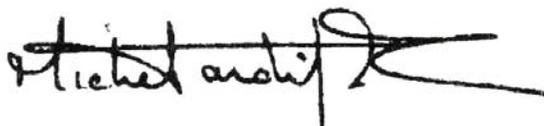
Le CBE poursuivra aussi la **mise en œuvre** de ce plan d'action par la signature de contrats de bassin qui consistent en des engagements clairs et volontaires pour ceux qui désirent s'impliquer dans la protection, l'amélioration et, la restauration ou la mise en valeur. Je n'insisterai jamais assez pour vous convaincre que la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes repose sur la participation de tous et chacun, selon vos possibilités ainsi que les responsabilités qui vous incombent. Penser globalement, agir localement, parce que chaque action compte !

Le CBE devra, de plus, s'efforcer **d'appuyer et de soutenir** les projets des divers artisans de l'eau. Chacun d'entre vous pourra compter sur le support du CBE.

Le CBE devra aussi s'efforcer **d'élargir son nombre de membres** qui ont un intérêt ou des responsabilités à l'égard de la gestion de l'eau et des ressources aquatiques, aussi bien que ceux, dont les activités sont susceptibles d'avoir un effet sur l'eau et sur les ressources aquatiques du bassin versant de la rivière Etchemin.

Vous me permettrez en terminant de remercier Carole pour tous ses efforts, l'énergie et le don de soi qu'elle met à l'atteinte des objectifs du CBE. Merci aussi à Claudie et à Alexandre pour l'énergie et les connaissances qu'ils ont mis à la réalisation de leurs mandats respectifs.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Tardif', with a stylized flourish at the end.

Michel Tardif

PRÉSENTATION DU CBE

Sa mission

Le **Conseil de bassin de la rivière Etchemin**, aussi appelé CBE, est une corporation à but non lucratif incorporée en mars 2000. Sa **mission** est de « favoriser la gestion intégrée des activités susceptibles d'avoir un impact sur l'eau et les ressources aquatiques du bassin versant de la rivière Etchemin ». Cet organisme est officiellement reconnu par le ministère de l'Environnement (MENV) comme intervenant privilégié dans le bassin versant de la rivière Etchemin pour la mise en œuvre de la Politique de l'Eau du Québec.

La démarche de gestion par bassin versant qui se déroule actuellement sur l'ensemble du bassin versant de la rivière Etchemin vise à redonner à toute la population une eau de très grande qualité.

Les actions menées par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin visent à rétablir et à préserver la santé des écosystèmes et de toute la population. Pour se faire, le CBE travaille à **harmoniser** les différentes utilisations de l'eau et à assurer une **concertation** et un **consensus** régional sur des buts et des **moyens d'action**. Ces actions visent la pérennité des activités dans une optique de développement durable.

Son territoire

Dans les limites de ses pouvoirs, la CORPORATION du CBE a compétence sur tout le territoire du bassin versant de la rivière Etchemin.

Notons que le territoire regroupe vingt-six (26) municipalités comprises dans quatre (4) Municipalités régionales de comté (MRC de Bellechasse, MRC Les Etchemins, MRC de La Nouvelle-Beauce et la MRC de Robert-Cliche) ainsi que la grande Ville de Lévis.

Ses mandats

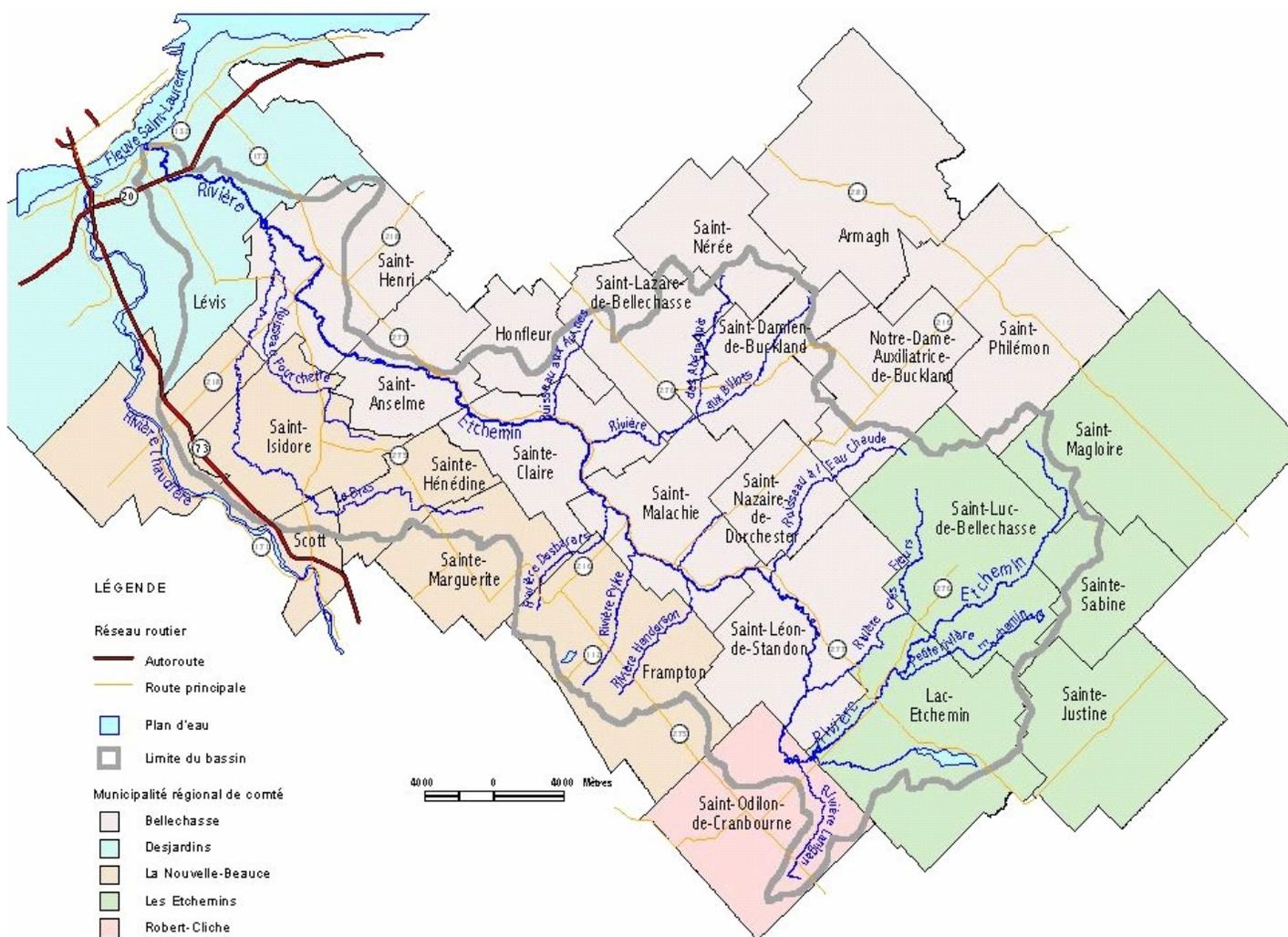
- A. Assurer la **concertation** à l'échelle du bassin versant entre tous les intervenants ayant un intérêt dans la gestion des ressources reliées à l'eau ;
- B. Promouvoir l'acquisition et la diffusion de **connaissances** sur le bassin versant dans le but de pouvoir informer, **sensibiliser** et faire des recommandations afin d'harmoniser les usages dans une optique de développement durable ;
- C. Faire valoir, par le biais de **recommandations** auprès des structures locales, régionales et nationales, les intérêts et les préoccupations des intervenants du bassin versant ;
- D. Appuyer les **initiatives** de protection et de mise en valeur du milieu ;
- E. Favoriser la négociation et la conclusion d'ententes de **partenariat** ;
- F. Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature, en argent, en valeurs mobilières ou immobilières et administrer de tels biens ; organiser des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables et pour les fins de la CORPORATION.

Ses objectifs

Par la gestion intégrée par bassin versant le CBE, en concertation avec les acteurs, les gestionnaires et la population, vise les objectifs suivants :

- Amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant (lacs, milieux riverains et tributaires) ;
- Préserver et restaurer la biodiversité aquatique du bassin versant ;
- Promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement ;
- Stimuler le développement récréotouristique lié à la présence de la rivière et de ses tributaires.

Bassin versant de la rivière Etchemin



Les membres du conseil d'administration

L'organisme de bassin versant est l'acteur principal de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Dans les faits, il s'agit d'une table de concertation où siègent des représentants de tous les usagers et gestionnaires de l'eau présents sur le territoire d'un bassin versant. L'organisme assure la concertation locale et régionale de tous les acteurs de l'eau. Il élabore un plan directeur de l'eau (PDE) en informant et en faisant participer la population, fait signer des contrats de bassin versant, met à jour le plan directeur de l'eau, informe de façon continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant et participe à la gestion intégrée du Saint-Laurent, le cas échéant.

Le conseil d'administration de l'organisme doit être représentatif de l'ensemble des acteurs de l'eau, locaux et régionaux, tant publics que privés, présents dans le bassin versant. Les secteurs communautaire (citoyens et groupes de citoyens), municipal (élus désignés par les municipalités, les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines) et économique (usagers de l'eau dans les secteurs agricole, industriel, forestier, hydroélectrique, commercial et institutionnel) délègueront des représentants ayant droit de vote, La représentativité de chacun de ces secteurs au sein du conseil d'administration variera entre 20 % et 40 %. Aucun secteur ne devra avoir une participation majoritaire. Le secteur gouvernemental peut être représenté par un nombre indéterminé de membres sans droit de vote (voir Cadre de référence de la GIEBV, 2004).

Au 31 mars 2004, le conseil d'administration du CBE comptait 24 membres sur soient : 15 membres votants et 8 membres non votants. Quatre postes votants étaient vacants, soit 3 postes au sein du groupe Récréotouristique, industriel et commercial et 1 poste au sein du groupe Socio-communautaire.

Les membres votants

Secteur municipal (6 /20 postes)

Sièges réservés pour chaque entité avec droit de vote

Représentants du **groupe Municipal (6 postes)**

Monsieur Jean Garon

Représentant la Ville de Lévis

Madame Sonia Paradis

Représentant- MRC de La Nouvelle-Beauce

Monsieur André Lavallée

Représentant- MRC de Bellechasse

Monsieur James Quigley

Représentant- MRC de Bellechasse

Monsieur Jean-Guy Breton

Représentant- MRC Les Etchemins

1 poste en surplus

Secteur Économique (9 /20 postes)

Collèges électoraux avec droit de vote (en élection aux deux ans)

Représentant du **groupe Forestier (1 poste)**

Monsieur André Lantagne

Syndicat des producteurs de bois de la Beauce

Représentants du **groupe Agricole (4 postes)**

Madame Karine Leblond

Club des rendements optimums
de Bellechasse

Madame Kathryn Vachon

Club agroenvironnemental
des Etchemins

Madame Sylvie Leblond

Représentant les syndicats de base
Fédération UPA de Beauce

Monsieur Hervé Audet

Représentant les syndicats de base
Fédération UPA de Lévis-Bellechasse

Représentants du **groupe Récréotouristique, industriel et commercial (4 postes)**

Monsieur Vincent Grimard

Éco-Parc des Etchemins

3 postes vacants

Secteur Communautaire (6 /20 postes)

Collèges électoraux avec droit de vote (en élection aux deux ans)

Représentants du **groupe Environnement (3 postes)**

Monsieur André Bélisle

Comité de restauration de
la rivière Etchemin

Monsieur François Duchesneau

Amis de la Vallée du Saint-Laurent

Madame Véronique Brisson

Club sportif du lac des Goulets

Représentants du **groupe Socio-communautaire (2 postes)**

Monsieur Michel Tardif

Commission scolaire des Navigateurs

1 poste vacant

Représentant du **groupe Citoyen (1 poste)**

Madame Marie Roy

Citoyenne

Les membres non votants

Secteur ministériel

Nombre indéterminé de membres sans droit de vote

Représentants du **groupe Ministériel**

Monsieur Daniel Meunier

Développement Économique
et régional et Recherche Québec

Monsieur Donald Lemelin

Agriculture, Pêcheries et
Alimentation Québec

Monsieur Luc Major

Faune et Parcs Québec

Monsieur Patrick Tavan

Affaires municipales Québec

Monsieur Pascal Sarrazin

Environnement Québec

Monsieur Jacques Bélanger

Transports Québec

Monsieur Martin Simard

Sécurité publique

Madame Patricia Munoz

Forêt Québec

Le comité exécutif

Lors d'une rencontre ayant suivi l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2003, le nouveau conseil d'administration a nommé les officiers qui constitueraient l'exécutif.

L'actuel président du CBE est monsieur Michel Tardif, commissaire scolaire. Les membres de l'exécutif sont :

- ☞ Président : Monsieur Michel Tardif
- ☞ Vice-président : Monsieur François Duchesneau
- ☞ Secrétaire- trésorière : Madame Marie Roy
- ☞ Directeur : Monsieur André Bélisle
- ☞ Directeur : ancien. occupé par Monsieur Raymond Chamberland

La permanence

La permanence est assurée par une seule personne qui assure la coordination des activités de l'organisme dans le respect de sa mission (secrétariat, comptabilité, organisation d'événements, recherche et rédaction documentaire, gestion de projet, représentation lors d'événement, etc.). Madame Carole Rouillard occupe cette fonction depuis octobre 2000.

En cours d'année, Madame Claudie Tremblay est venue appuyer le travail de la coordonnatrice à titre d'agente de communications. Enfin, Madame Chantal Trottier a participé à l'exercice d'élaboration des premiers contrats de bassin en mars dernier.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2003-2004

Le conseil d'administration

Durant la période comprise entre le 1er avril 2003 et le 31 mars 2004, les membres du conseil d'administration se sont réunis à quatre reprises, soit :

- ☞ le 15 mai 2003
- ☞ le 19 juin 2003
- ☞ le 18 septembre 2003
- ☞ le 14 janvier 2003
- ☞ (le 17 mai 2004)

Le comité exécutif

Durant cette même période, les officiers du comité exécutif se sont réunis à trois reprises, soit :

- ☞ le 1^{er} mai 2003
- ☞ le 18 septembre 2003
- ☞ (le 4 et 11 mai 2004)

Le comité de travail sur les contrats de bassin

Depuis sa formation en date du 18 septembre 2003, le comité de travail sur les contrats de bassin s'est officiellement réuni à trois reprises.

BILAN DE L'ANNÉE 2003-2004

Au cours de l'année financière 2003-2004, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin a connu quelques changements au sein de son conseil d'administration. Quelques organismes ont changé leur représentant et certains sièges désignés sont demeurés vacants soit par refus ou par faute d'avoir désigné un représentant. De plus, plusieurs autres entités ministérielles ont revendiqué leur place au sein du conseil d'administration du CBE. La corporation a changée sa place d'affaires en cours d'année.

Du point de vue de son fonctionnement, l'exercice financier qui s'étend du 1er avril 2003 au 31 mars 2004 a été marqué par la mise en place de la Politique de l'eau qui vient concrétiser la volonté du gouvernement du Québec d'implanter la gestion par bassin versant pour 33 rivières prioritaires, dont l'Etchemin. Cette politique revêt un caractère particulier pour le CBE et ses

partenaires, qui après plus de quatre ans d'existence et d'efforts marqués pour faire reconnaître la gestion par bassin versant, se voyait octroyer, en août, une aide financière de 65 000 \$ du ministère de l'Environnement pour son fonctionnement. En cours d'exercice, grâce à une entente avec le ministère de l'Emploi du Québec, le CBE a pu procéder à l'embauche d'une agente de communication pour une période de 26 semaines. À ce sujet, une demande d'aide financière fut acheminée au FAQDD mais n'a pas retenue l'attention du Comité de sélection. Enfin, une entente de partenariat avec la Corporation Saint-Laurent a permis au CBE d'accueillir un agent régional de liaison et de développement pendant 52 semaines.

Le CBE a maintenu la poursuite de son objectif « d'être une source d'agir pour une rivière en santé ! ». Plus particulièrement :

Signature du protocole d'entente avec le MENV

En début de saison estivale, le CBE a soumis au ministère de l'Environnement du Québec un document complet qui répond à leurs demandes. Le document en question a été remis avec la convention de subvention. La subvention de 65 000 \$ a été reçue en mi-août. En février dernier, un rapport d'étape a été transmis au ministère de l'Environnement qui faisait état de l'avancement des objectifs définis par le CBE en juin 2003.

Formulation et signature de Contrats de bassin

Au cours des douze derniers mois, le CBE a amorcé les discussions autour des contrats de bassin considérés comme l'élément de mise en œuvre des Plans directeurs de l'eau des bassins versants au Québec. En juin 2003, le CBE en collaboration avec le ROBVQ demandait officiellement au ministère de l'Environnement d'établir ses directives en ce qui a trait aux contrats de bassin. En juillet et octobre 2003, le CBE transmettait une demande d'aide financière au FAQDD pour accueillir un agent en environnement. La demande ne fut pas acceptée par épuisement des fonds. Le 18 septembre, a été créé le Comité de travail sur les Contrats de bassin. En février 2004, une entente de service au montant de 4000 \$ est intervenue entre le CBE et le MENV pour l'exploration de trois ententes volontaires en lien avec le Plan directeur de l'eau. Deux autres comités de bassin ont réalisés l'activité (Fouquette et Sainte-Anne). Madame Chantal Trottier a été engagée pour réaliser le travail qui a duré un mois (mars). Le rapport d'activité incluant la proposition pour la réalisation d'un modèle de contrat de bassin a été déposé au MENV le 31 mars 2004. Ce projet pilote, sous l'égide la direction de la Politique de l'eau, a permis au CBE d'approfondir la démarche déjà entreprise pour la négociation et la signature d'ententes de bassin conformes aux priorités d'action identifiées dans son plan directeur de l'eau. Le projet pilote sur l'élaboration de contrats de bassin a permis d'identifier sept organismes susceptibles de collaborer au dit exercice : le Comité de restauration de la rivière Etchemin, l'école primaire Belleau-Gagnon de Saint-Henri, le Club Agroenvironnemental des Etchemins, l'Institut de recherche en développement agroalimentaire, le comité de restauration du Lac Dion, la MRC de Bellechasse et la Ville de Lévis. Au terme du projet, six organismes avaient répondu favorablement à la demande. Trois ententes ont été réalisées.

Plan de communication et éléments de communication

L'embauche d'une professionnelle en communication a permis de rédiger le premier plan de communication qui a pour but de faire connaître l'organisme, accroître sa visibilité et susciter la volonté d'implication dans le bassin versant de la rivière Etchemin. Ce dernier propose des stratégies et des actions ou activités pour les deux prochaines années. Bien que le plan de communication du CBE n'a pas été approuvé à ce jour, quelques éléments en lien ont été réalisés (communiqués de presse, site Internet, bulletin de liaison, encart extérieur devant les bureaux et dépliant).

Création d'un bulletin de liaison Symbiose

La permanence du CBE a rédigé son premier numéro du bulletin de liaison Symbiose à l'attention de la population et des intervenants de la gestion intégrée du bassin versant de la rivière Etchemin. Le bulletin en question a été publié en mars 2004 et transmis à l'ensemble des membres du CBE ainsi qu'aux partenaires et gestionnaires du bassin versant de la rivière Etchemin. Le même bulletin a été rendu disponible sur le site Internet du CBE et imprimé en version limitée à l'intention des municipalités, des bibliothèques publiques, des Caisses populaires Desjardins ainsi qu'aux instances gouvernementales. La permanence du CBE est actuellement en rédaction du second Symbiose qui sera publié en début juin 2004.

Création d'un dépliant faisant état du projet de gestion intégrée par bassin versant et des caractéristiques du bassin versant de la rivière Etchemin

Pour les besoins de l'Expo B.B.Q. de Bellechasse (Saint-Anselme) ainsi que de l'Exposition régionale du bassin de la Chaudière (Saint-Isidore), fut réalisé un bulletin d'information sur le bassin versant de la rivière Etchemin de quatre pages. Ce dernier est rendu disponible sur le site Internet du CBE. L'adaptation en version dépliant sera rendue disponible à la fin de juin 2004.

Élaboration d'un site Internet

Une première version de ce que devait être le site Internet a été réalisée en août dernier. En novembre et décembre 2003, un informaticien a travaillé à la mise en page du site web CBE qui est en ligne depuis le début janvier 2004 à l'adresse suivante: www.cbetchemin.qc.ca. Ce dernier est mis à jour quotidiennement en y intégrant la revue de presse, les activités et les communiqués.

Revue de presse environnementale

Tout au cours de l'année, les partenaires du CBE ont pu bénéficier des services d'une revue de presse à contenu environnemental. Cette dernière fut distribuée par courrier électronique au moins quatre fois par semaine entre avril et décembre 2003 et une fois par semaine depuis janvier 2004. Elle est rendue disponible sur le site Internet. D'abord affectée au réseau de contact du CBE, sa popularité s'est accrue rapidement. Divers organismes de la province dont certaines organisations de bassin versant, la Fédération des Producteurs de porcs du Québec, la FAPEL, le RAPPRL, la Terre de Chez Nous, l'Union des producteurs agricoles du Québec se sont ajoutées à la liste de distribution. Au cours de l'année, le CBE a pu recevoir de nombreux commentaires positifs de la part des partenaires de la région ainsi que d'organismes environnementaux locaux et régionaux.

Étude de faisabilité pour l'instauration d'un programme d'éducation relative à l'environnement

Profitant de l'Année internationale de l'Eau douce, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer ont mis en commun leurs ressources pour offrir une équipe multidisciplinaire afin d'appuyer les initiatives écologiques des écoles des bassins versants des rivières Etchemin et Boyer. Une affiche d'invitation proposant divers projets de sensibilisation à caractère écologique a été montée par les deux groupes de bassin versant. En décembre dernier, l'invitation a été transmise dans l'ensemble des établissements scolaires des bassins versants des rivières Etchemin et Boyer. Cette première approche visait à démontrer l'intérêt du CBE et du GIRB de faire participer les écoles de leurs bassins respectifs à des projets concrets. De plus, il a permis d'établir un dialogue et une synergie avec ces dernières et d'évaluer leurs besoins et leurs intérêts en éducation relative à l'environnement. À ce jour, l'ensemble des écoles fut contacté à plusieurs reprises. Des présentations ont été faites à l'ensemble des professeurs de chaque école intéressée au projet.

Assainissement agricole du bassin versant du ruisseau Fourchette (Le Bras)

Au cours de l'année, plusieurs interventions ont été faites afin de sensibiliser certains acteurs à la problématique d'assainissement agricole du bassin versant de la rivière Le Bras, principal tributaire de la rivière Etchemin. C'est en octobre 2003 qu'un projet a été initié avec la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse. Un financement accordé par la Fondation de la Faune du Québec a permis l'embauche d'une biologiste, en la personne de Madame Geneviève Desroches. Débuté en avril dernier, le projet permettra d'élaborer un portrait agricole et faunique du bassin versant du ruisseau Fourchette. Le cœur du projet consiste en la sensibilisation des producteurs agricoles longeant ce ruisseau, notamment dans la municipalité de Saint-Isidore. Pour ce qui est des coûts reliés au projet, des commandites permettront de défrayer en outre les frais prévus pour le projet. Le Groupe Alfred Couture (500 \$) et le Centre financier aux entreprises

Chaudière-Nord et le Centre financier aux entreprises de Bellechasse (400\$) ont accepté de contribuer au projet.

Sensibilisation à la protection des puits de consommation en milieu agricole

Toujours dans le but d'encourager et de soutenir l'engagement accru de ses membres dans la réalisation de ses objectifs, le CBE a participé à l'organisation de soirées de sensibilisation à la protection des puits de consommation en milieu agricole. La ressource partagée entre le CBE et la Corporation Saint-Laurent a permis de bonifier le projet d'identification des puits en milieu agricole initié par les Fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, Rive-Nord et Lotbinière-Mégantic. Au moins neuf soirées ont eu lieu dont deux dans le bassin versant de la rivière Etchemin (Saint-Isidore et Saint-Magloire).

Politique de l'eau et mise en place du cadre opérationnel de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant

Dans le souci d'une meilleure coordination et intégration des actions régionales et locales, quelques demandes continues furent adressées au Ministère de l'Environnement afin de revoir sa représentation au sein du groupe de concertation du Conseil de bassin de la rivière Etchemin. En novembre 2003, la direction régionale du MENV accordait au CBE son soutien en déléguant monsieur Pascal Sarrazin à titre de chargé de bassin. En début d'année 2004, les organismes de bassin versant apprenaient que l'ensemble des directions générales des ministères provinciaux impliqués dans la gestion de l'eau a délégué leurs chargés de bassin ou répondants régionaux. Pour ce qui est du CBE : Pascal Sarrazin pour le MENV, Donald Lemelin pour le MAPAQ, Luc Major pour la FAPAQ, Jacques Bélanger pour le ministère des Transports, Martin Simard pour le ministère de la Sécurité publique et Patricia Munoz pour le ministère des Ressources naturelles (forêt). Certains répondants régionaux furent rencontrés afin de définir le support technique attendu. L'ensemble des répondants régionaux pour les 33 rivières prioritaires a récemment participé à des formations organisées par la Direction de la Politique de l'eau.

D'un autre ordre d'idée, la présentation et la diffusion du cadre de référence de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec a permis aux acteurs et gestionnaires du bassin versant de la rivière Etchemin de mieux cerner la mission et les divers rôles de l'organisme de bassin versant.

Accueil d'un agent de liaison pour le projet du Cycle de l'Eau

Le CBE a agi à titre de maître de stage en encadrant un agent de liaison et de développement pour la région de la Chaudière-Appalaches, Monsieur Alexandre Bélanger, dans le cadre du projet de la Corporation Saint-Laurent Le cycle de l'eau. Seize jeunes ont participé à ce projet

d'envergure provinciale qui visait à promouvoir l'Année internationale de l'eau douce. Dans cette optique, les agents devaient travailler à mettre sur pied des activités et des actions directes et locales visant la protection de l'environnement et, plus particulièrement, la pérennité de cette ressource inestimable qu'est l'eau. Au bilan de ces activités, mentionnons certaines participations : Fête de la Pêche à Sainte-Claire et à Saint-Léon-de-Standon, coanimation des kiosques aux expositions agricoles de Saint-Anselme et de Saint-Isidore, Fête des Moissons de Saint-Vallier, programme pédagogique CBE/GIRB, 9 soirées d'information sur les puits individuels dans Chaudière-Appalaches, projet éducatif Le Saumon et sa rivière, mise en place du Comité de bassin versant de la rivière du Sud, consultation jeunesse à la Commission canadienne pour l'UNESCO, atelier de travail sur la participation des collectivités au programme Suivi de l'état du Saint-Laurent, nombreuses émissions radiophoniques et télévisuelles.

Expertise du CBE en regard de projets

Pendant l'année 2003-2004, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin a reçu de nombreuses demandes **d'appui** dans le cadre de projets de protection et de mise en valeur de la rivière Etchemin ou d'un tributaire :

- Gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant du lac Dion - Comité de restauration du Lac Dion (CRLD) - avril 2003 ;
- Aménagement d'un cours d'eau en milieu agricole - Club agroenvironnemental des Etchemins (CAE) - octobre 2003 ;
- Réalisation d'un jeu de société à caractère éducatif traitant de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant - Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA) - janvier 2004 ;
- Promotion de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant auprès des intervenants concernés - Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) - janvier 2004 ;
- Développement écotouristique de la vallée de l'Etchemin - Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) - mai 2004 ;
- Inventaire de la zone inondable du Circuit de pêche du Mont Orignal - Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) - mai 2004.

De plus, le CBE a offert son support à certains de ses partenaires dans la recherche de financement pour concrétiser certains objectifs contenus dans le plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin. Plusieurs demandes ont également été acheminées au CBE pour obtenir des informations et des données sur le bassin versant pour des projets de gestion municipale.

L'expertise et l'expérience du CBE ont aussi été sollicitées pour l'implantation de nouveaux comités de bassin versant pour la rivière Escuminac (Gaspésie), Ticouapé (Saguenay) et la rivière du Sud (Chaudière-Appalaches).

Le CBE a été réclamé pour présenter ses réalisations dans le cadre du troisième Forum sur la gestion par bassin versant organisé par le Réseau Environnement en novembre 2003. Il a

également reçu quelques demandes de regroupements de citoyens intéressés à souligner l'événement de l'Année internationale de l'Eau douce. Ces derniers ont bénéficié de présentations sur la gestion par bassin versant en plus de les voir renseigner sur les problématiques du bassin ainsi que les gestes permettant la conservation de la qualité de leur environnement.

De plus, plusieurs demandes furent adressées au CBE pour différents dossiers qui touchent au bassin versant tels que activités de sensibilisation existantes, cas problèmes sur des lacs et cours d'eau, etc. L'avis de la Permanence est régulièrement sollicité sur divers dossiers et elle offre certains services aux citoyens qui vivent des problématiques particulières avec leur cours d'eau.

Rayonnement à l'intérieur de comités nationaux

Tout au cours de l'année, le CBE s'est particulièrement investi dans la gestion du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ). Madame Carole Rouillard, coordonnatrice du CBE, y siège à titre d'administratrice depuis mai 2003.

PARTICIPATIONS, PRÉSENCES ET ADHÉSIONS

Participations

De part sa mission et ses objectifs généraux, le CBE s'investit sur différentes tables de concertation ou comités afin d'assurer la représentativité du bassin versant de la rivière Etchemin et des intérêts de tous les utilisateurs de l'eau. Ainsi, le CBE siège au niveau des conseils et comités suivants:

Conseils d'administration

Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA)

Regrouper et représenter des organismes ou groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres.

Comité de restauration du Lac Dion (CRLD)

Favoriser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant du lac Dion de Saint-Damien-de-Buckland en élaborant un plan de conservation, de restauration et de mise en valeur avec les usagers, les acteurs et les gestionnaires en place (mission à venir).

☞ Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ)

Promouvoir la gestion de l'eau, des écosystèmes et des autres ressources associées à l'eau à l'échelle du bassin versant et supporter l'action de ses membres. Faire connaître les positions des organisations de bassin versant du Québec auprès de la population et des instances gouvernementales ou autres organisations ou intervenants intéressés par le sujet.

Comités de planification régionale et locale

- ☞ Consultation publique sur le Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC Les Etchemins (29 mai 2003) ;
- ☞ Comité de restauration du lac Dion (25 novembre 2003 et 20 janvier et 30 avril 2004) ;
- ☞ Rencontre avec les organismes de bassin de la région Chaudière-Appalaches (26 janvier 2004) ;
- ☞ Rencontre de discussion avec les aménagistes de Chaudière-Appalaches (12 mars 2004).

Présences, colloques et formations

Le CBE a été également présent à plusieurs colloques, forums et séances de formation ainsi qu'à une panoplie de rencontres ponctuelles.

- ☞ Présence à la journée des coordonnateurs des organismes de bassin versant (26 septembre 2003) ;
- ☞ Présentation du portrait environnemental du bassin versant de la rivière Etchemin et des bonnes pratiques environnementales aux Fermières de Sainte-Marguerite (octobre 2003) ;
- ☞ Présence à la soirée Casino organisée par le Comité de restauration de la rivière Etchemin (7 novembre 2003) ;
- ☞ Présentation du portrait environnemental du bassin versant de la rivière Etchemin et des bonnes pratiques environnementales aux Fermières de Saint-Anselme (11 novembre 2003) ;
- ☞ Présence à la présentation du Règlement sur les coupes forestières de la MRC de Bellechasse (12 novembre 2003) ;
- ☞ Présence lors de la journée spéciale du Cercle environnemental de la région de Québec (18 novembre 2003) ;
- ☞ Présentation du projet de PDE lors du 3^{ième} Forum sur la gestion par bassin versant organisé par le Réseau Environnement, le MENV et le ROBVQ (18 et 19 novembre 2003) ;
- ☞ Inauguration du projet scolaire *L'Eau de ma rivière* à l'École Belleau-Gagnon de Saint-Henri (21 novembre) ;
- ☞ Présence lors de la conférence de presse du Comité de restauration du lac Dion (25 novembre 2003) ;
- ☞ Présence lors de la conférence de presse du CRECA (2 décembre 2003) ;
- ☞ Présence lors de l'après-midi d'information sur les puits organisée par le MAPAQ (10 décembre) ;
- ☞ Présence lors de la soirée d'information publique sur les puits organisée par la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse à Saint-Isidore (3 février 2004) ;

- ☞ Journée des coordonnateurs des organismes de bassin versant du Québec (13 février 2004) ;
- ☞ Demi-journée d'information sur le phosphore (18 février 2004) ;
- ☞ Journée d'information sur les éléments de solution à la problématique des surplus de phosphore (26 février 2004) ;
- ☞ Rencontre de travail sur les contrats de bassin (MENV, ROBVQ, CBE, CAPSA, CBRF) (17 mars 2004) ;
- ☞ Atelier de réflexion sur les suites à donner au moratoire sur l'élevage porcin organisé par l'UQCN (1^{er} avril 2004) ;
- ☞ Rencontre de travail pour la révision du Guide sur l'élaboration du Plan directeur de l'eau (MENV, ROBVQ, CBE, GIRB, COGESAF (16 avril 2004) ;
- ☞ Rencontre d'information et de discussion sur le projet de révision d'un certificat d'autorisation pour usages agricoles dans le bassin versant du lac Baxter, Frampton (21 avril 2004) ;
- ☞ Présence au 5 à 7 commémorant le jour de la Terre et la fin du projet Le Cycle de l'Eau organisé par la Corporation Saint-Laurent (22 avril 2004) ;
- ☞ Présence à la présentation du Guide d'élaboration du Plan directeur de l'eau par le MENV (15 mai 2004) ;
- ☞ Présence à l'assemblée générale annuelle du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (15 mai 2004).

Adhésions

- ☞ Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) ;
- ☞ Comité de restauration du lac Dion (CRLD) ;
- ☞ Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) ;
- ☞ Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ).

INTERVENTIONS PUBLIQUES

Au cours des 12 (douze) derniers mois, le CBE a fait différentes interventions publiques soit par l'émission de communiqué de presse, par la participation du CBE à des entrevues téléphoniques, par la diffusion d'outils d'information à la population, par sa participation à des soirées d'information publique et également, en siégeant sur des comités de travail.

Une **revue de presse** se retrouve à la fin du présent document et résume les articles parus dans les différents médias de la région. Cette liste n'est pas une liste exhaustive, mais représente les articles dont nous avons pu obtenir une copie.

Liste des communiqués de presse

- ☞ Entrevue accordée à Monsieur Serge Lamontagne pour présenter la nouvelle ressource du CBE à partager avec la région de Chaudière-Appalaches (15 mai 2003) ;
- ☞ Communiqué de presse suite à l'assemblée générale annuelle du CBE (16 mai 2003) ;
- ☞ Communiqué de presse suite à l'annonce d'un financement de fonctionnement confirmant le rôle du CBE (16 juin 2003) ;
- ☞ Communiqué de presse suite à l'obtention d'une subvention de 4000 \$ pour la mise en place des contrats de bassin (22 mars 2004) ;
- ☞ Communiqué de presse annonçant la collaboration entre le CBE et le GIRB (22 mars 2004) ;
- ☞ Entrevue accordée à Madame Marie-Lyne Lavoie du Beauce Média (25 mars 2004) ;
- ☞ Entrevue accordée à Monsieur Michel De Smet du Journal Les Affaires pour un numéro spécial sur les entreprises de développement durable (26 mars 2004) ;
- ☞ Communiqué de presse annonçant l'embauche d'une biologiste (23 avril 2004) ;
- ☞ Entrevue accordée à Monsieur André Poulin de la Voix du Sud concernant le partenariat CBE/Fédération de l'UPA (24 avril 2004).

Diffusion d'outil d'information à l'adresse de la population du bassin

- ☞ Rédaction et publication d'un bulletin d'information sur le bassin versant de la rivière Etchemin (juillet 2003) ;
- ☞ Animation d'un kiosque dans le cadre de l'Expo-BBQ régionale de Bellechasse à Saint-Anselme (4 au 7 juillet 2003) ;
- ☞ Animation d'un kiosque dans le cadre de l'Exposition régionale du bassin de la Chaudière à Saint-Isidore (24 au 27 juillet 2003) ;
- ☞ Mise en ligne du site Internet (1^{er} janvier 2004) ;
- ☞ Rédaction d'un article pour le bulletin de liaison du Comité de restauration du lac Dion (21 janvier 2004) ;
- ☞ Rédaction diffusion électronique (200), impression (1000) et distribution du premier numéro du bulletin de liaison Symbiose (fin de mars 2004).

PARTENARIAT

Tout au cours de l'année, le CBE a poursuivi son partenariat auprès des principaux intervenants liés à la gestion de l'eau (ROBVQ, MENV, MRC, UPA). Le but est d'assurer le positionnement du CBE à titre de comité de bassin versant de la rivière Etchemin et obtenir le financement prévu pour les comités de bassin des 33 rivières prioritaires ciblées dans la politique nationale de l'eau. À l'échelle régionale, le CBE a contribué à la promotion de la gestion par bassin versant auprès des directions régionales des ministères concernés, du Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches, des organisations de lacs, des Fédérations de l'UPA et des municipalités régionales de comté présentes sur le territoire du bassin versant de la rivière Etchemin.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2004-2005

REVENUS

Solde reporté 2000-2004	38 487,00 \$
Solde non affecté	(20 000,00) \$
MENV (financement de fonctionnement)	65 000,00 \$
Emploi Québec (agente en communications-60,8 %)	5 039,92 \$
Revenu Canada (remboursement TPS)	308,66 \$
Revenu Québec (remboursement TVQ)	352,68 \$
Remboursement taxes affaires (mun. de Saint-Anselme)	280,00 \$
Commandite	900,00 \$
TOTAL DES REVENUS :	90 368,26 \$

PRÉVISIONS

DÉPENSES

POSTES BUDGÉTAIRES

<i>Salaire -Coordonnatrice</i>	31 413,20 \$
<i>Salaire- Professionnelle - communications</i>	21 257,21 \$
<i>Cotisations / provincial et fédéral</i>	6 370,11 \$
<i>Autres cotisations (CNT, CSST)</i>	341,30 \$
SOUS-TOTAL (SALAIRES)	59 381,82 \$

PRÉVISIONS

<i>Comptabilité</i>	-
<i>Honoraires - programmeur du site Internet</i>	600,00 \$
<i>Frais de déplacement - président et administrateurs</i>	200,00 \$
<i>Frais de déplacement - coordonnatrice</i>	1 000,00 \$
<i>Frais de déplacement- biologiste</i>	855,00 \$
<i>Frais de réunion</i>	200,00 \$
<i>Frais de matériel cartographique</i>	100,00 \$
<i>Location d'un espace de travail</i>	2 680,11 \$
<i>Fournitures de bureau</i>	2 200,00 \$
<i>Ameublement et matériel informatique</i>	2 000,00 \$
<i>Photocopies et publications incluant dépliant et bulletins</i>	8 481,92 \$
<i>Frais de télécommunications incluant hébergement du site</i>	2 580,00 \$
<i>Abonnement et cotisation</i>	700,00 \$
<i>Frais de poste</i>	300,00 \$
<i>Vérificateur</i>	950,00 \$
<i>Assurances</i>	425,10 \$
<i>Frais bancaires</i>	150,00 \$
SOUS-TOTAL (FONCTIONNEMENT)	23 142,13 \$
SOUS-TOTAUX (SALAIRES ET FONCTIONNEMENT)	69 666,74 \$

Montant disponible pour projets	7 384,31 \$
---------------------------------	-------------

TOTAL DES DÉPENSES	90 368,26 \$
---------------------------	---------------------

PLAN D'ACTION

2004-2005

Ce document est un complément au plan d'action (directeur de l'eau) du CBE élaboré en 2002, suite à une vaste consultation de ses partenaires. Il vient préciser les actions qui devront être réalisées par le CBE et ses collaborateurs en cours d'année 2004-2005.

4 volets proposés

1- Mise à jour du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Etchemin – plan d'action concerté

- Révision des enjeux, des orientations et des objectifs généraux et/ou spécifiques ;
- Détermination des solutions possibles pour chaque objectif ;
- Choix des meilleures solutions pour chaque objectif - *consultations thématiques*
- Identification d'actions et de moyens pour mettre en application le PDE incluant :
 - Les indicateurs de suivi de l'atteinte des objectifs;
 - Les maîtres d'œuvre ainsi que les partenaires potentiels;
 - Le coût estimé de ces actions;
 - Les sources de financement envisageables
 - Élaborer un calendrier de réalisation
 - Élaborer un programme de suivi
 - Suivi à faire pour vérifier la réalisation de l'action ainsi que le responsable
 - Suivi à faire pour vérifier l'impact environnemental de la réalisation de l'action

2- Mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Etchemin

- Signature de contrats de bassin (ententes volontaires de bassin) :
 - Comité de restauration du lac Dion, Comité de restauration de la rivière Etchemin, École Belleau-Gagnon de Saint-Henri, Club agroenvironnemental des Etchemins, Institut de recherche et de développement agroalimentaire, MRC de Bellechasse, MRC Les Etchemins, Fédération de l'UPA Lévis-Bellechasse, Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras, Ville de Lévis, etc.
- Monter et soutenir des projets découlant du PDE en partenariat avec les organismes impliqués dans la gestion de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin. Tels que :
 - Sensibilisation agricole de la rivière Le Bras ;
 - Journées- visites terrains/ aménagements de cours d'eau/ restauration.

3- Suivi du Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Etchemin

- Surveiller la réalisation du PDE en conformité avec son contenu :
 - État de situation des actions engagées depuis la réalisation du PDE (entrevue/questionnaire).

4- Communications avec la population- Plan de communication du CBE

- Création d'un dépliant sur le projet de GIEBV et d'information sur le BVRE
- Mise à jour du site Internet du CBE :
 - Intégration du portrait du bassin versant ;
 - Formulaire d'inscription de projets (préalable à la signature du contrat de bassin).
- Rédaction de trois bulletins de liaison Symbiose -été - automne/hiver - printemps
- Présence lors de foires agricoles - Saint-Anselme - Saint-Isidore.

RAPPORT FINANCIER 2003-2004

États financiers

**CONSEIL DE BASSIN DE LA
RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2004



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2004

Rapport des vérificateurs	1
États financiers	
Bilan	2
État des revenus et dépenses.....	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Notes afférentes aux états financiers.....	5



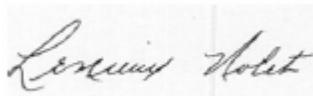
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

Nous avons vérifié le bilan du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) au 31 mars 2003 et les états des revenus et dépenses et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Société en nom collectif

Lévis (Québec)
Le 3 juin 2004

Lévis (418) 833-2114
Québec (418) 698-7374
Cap-Saint (418) 285-2779
Montmagny (418) 248-1910
Lac-Etchemin (418) 625-1991



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

Bilan

31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	26 983 \$	18 135 \$
Dépôt à terme, 1 %	15 000 \$	-
Débiteurs	3 628 \$	785 \$
	<hr/>	<hr/>
	45 611 \$	18 920 \$
Immobilisations (note 3)	2 249	1 823
	<hr/>	<hr/>
	47 860 \$	20 743 \$

Passif et actifs nets

Passif à court terme :		
Créditeurs	9 373 \$	4 659 \$
Actifs nets :		
Investis en immobilisations	2 249	1 823
Non affectés	36 238	14 261
	<hr/>	<hr/>
	38 487	16 084
	<hr/>	<hr/>
	47 860 \$	20 743 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :

_____, administrateur

_____, administrateur



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

État des revenus et dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
Revenus :		
Ministère de l'Environnement	69 000 \$	42 000 \$
Emploi Québec	3 158	-
Fonds d'action québécois pour le développement durable	-	3 861
Autres	900	24
	<u>73 058</u>	<u>45 885</u>
Dépenses :		
Fonctionnement :		
Salaires et avantages sociaux	36 848	32 135
Entente administrative	968	-
Assurances	425	425
Téléphone	2 436	992
Papeterie et dépenses de bureau	2 752	5 326
Abonnements et cotisations	411	175
Entretien et réparations	-	187
Déplacements et représentation	898	695
Honoraires professionnels	3 634	1 957
Publicité	555	-
Amortissement	1 597	2 228
Frais bancaires	131	128
	<u>50 655</u>	<u>44 248</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>22 403 \$</u>	<u>1 637 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	Investis en Immobilisations	Non affectés	2004 Total	2003 Total
Solde au début de l'exercice	1 823 \$	14 261 \$	16 084 \$	14 447 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(1 597)	24 000	22 403	1 637
Investissement en immobilisations	2 023	(2 023)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	2 249 \$	36 238 \$	38 487 \$	16 084 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2004

1. Statut et nature des activités :

La société, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est vouée à favoriser la gestion intégrée des activités susceptibles d'avoir un impact sur l'eau et les ressources aquatiques du bassin versant de la rivière Etchemin. Elle est exemptée de l'impôt sur les bénéfices.

2. Principales conventions comptables :

a) Constatation des produits :

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

b) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont établies au prix coûtant. L'amortissement est déterminé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et agencement	5 ans

3. Immobilisations :

	2004		2003	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	11 790 \$	9 829 \$	1 961 \$	3 396 \$
Mobilier et agencement	2 027	995	1 032	658
	13 817	10 824	2 993	4 054
Subventions	(4 462)	(3 718)	(744)	(2 231)
	9 355 \$	7 106 \$	2 249 \$	1 823 \$



CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2004

4. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été dressé puisqu'il n'apportait aucune information supplémentaire qui ne soit déjà divulguée ailleurs dans les états



REVUE DE PRESSE 2003-2004

Production porcine et qualité de l'eau

Un pas dans la bonne direction



L. Guy Trancía, biologiste à la direction de l'aménagement de la faune et Chaudière-Appalaches. (Photo Serge Lamontagne)

À cet effet, il a précisé que le meilleur cas d'espèce dans la région demeurerait la rivière Boyer dont la majeure partie des problèmes résulte de la production agricole et surtout porcine. Jusqu'à présent, plus de 7 millions de dollars ont été investis dans la restauration de ce cours d'eau.

Même si tous les intervenants du milieu, y compris les producteurs agricoles, ont fait d'importants efforts pour réduire la pollution et la restaurer (construction de fossés, aïnes d'abreuvement, reboisement, accès aux rives interdit au bétail), M. Trancía mentionne qu'il reste beaucoup à faire. Devant les coûts astronomiques de la restauration des cours d'eau, qu'il chiffre à près de 25 000 dollars du kilomètre pour le seul bassin versant de la région de Chaudière-Appalaches, M. Trancía invite

Serge Lamontagne

les années 90 devant être à nouveau modifiés; il permettra une meilleure protection des rivières des cours d'eau.

(VA) — Lors d'une soirée d'information portant sur la gestion et tenue le 26 mars dernier à Saint-Henri de Lévis, le biologiste Guy Trancía, a présenté aux personnes présentes le contenu d'une étude portant sur les répercussions de la pollution agricole, principalement porcine, sur la faune et la flore des cours d'eau de la province. Cette étude présentée lors des récentes audiences du BAPÉ confirme selon lui que les activités agricoles (déversements de lisier, déforestation massive et autres) ont chambardé les cours d'eau ainsi que la faune et les habitats qui en dépendent. La pollution de l'eau et la modification de l'environnement immédiat des lacs et rivières ont aussi un effet néfaste sur la qualité de vie des gens, et les habitudes des espèces qui les fréquentent, du même fait, sur l'activité économique de l'ensemble de la province.

la population à prendre sienne l'approche par bassin versant et à adopter des pratiques de vie permettant une cohabitation harmonieuse avec la nature car tous les cours d'eau, peu importe leur taille, sont importants. Il a aussi souligné que les schémas d'aménagement des municipalités et des MRC adoptés dans les

*La Voix Agricole
Volume 4, Numéro 4
Avril 2003*

Conseils de bassin

Un financement récurrent leur sera accordé



M. Luc Proulx, directeur de la direction des politiques de secteur municipal au ministère de l'Environnement. (Photo Serge Lamontagne)

(VA) — La gestion intégrée par bassin versant, élément essentiel de la loi sur l'eau, s'annonce comme une approche d'avenir qui sera mise en œuvre à l'échelle des bassins versants de la province. À l'initiative des responsables de Conseil de Bassin de la région de la Chaudière, une trentaine de producteurs et de résidents de la région se sont réunis à l'hôtel de Saint-Henri-de-Lévis, le jeudi 26 mars dernier afin d'assister à une soirée d'information portant sur la planification de la gestion de l'eau par bassin versant ainsi que sur l'importance de la production porcine sur la qualité de l'eau. M. Luc Proulx, directeur de la direction des politiques de secteur municipal au ministère de l'Environnement, a entretenu les personnes présentes sur les enjeux des conseils de bassin et sur la gestion de l'eau par bassin versant, ainsi que sur l'importance de ces mécanismes, outils qui faciliteront la mise en œuvre de la loi sur l'eau adoptée l'an dernier par le gouvernement québécois.

Il a aussi insisté sur l'importance de la planification de la gestion de l'eau par bassin versant, ainsi que sur l'importance de ces mécanismes, outils qui faciliteront la mise en œuvre de la loi sur l'eau adoptée l'an dernier par le gouvernement québécois.

L'Échemin, de la Boyer et de la Chaudière ont été retenus. D'autres conseils de bassin seront créés dans la région de Lévis, qui sont actifs dans le cadre de nombreux autres, pour servir à inclure dans des plans de gestion de l'eau les enjeux de la production porcine et de la restauration de la qualité de l'eau qui en sont les conséquences. Notons que des régions telles que l'Échemin et le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne sont pas touchées par cette première vague mais le seront ultérieurement.

Serge Lamontagne

*La Voix Agricole
Volume 4, no. 4
Avril 2003*

Un nouveau au Conseil de bassin



Alexandre Blais, nouvel agent de liaison et de développement du Conseil de bassin de l'Échemin.

((SL) Le Conseil de bassin de la rivière Échemin profite des services d'un nouvel agent de liaison et de développement.

Ce dernier, Alexandre Bélanger, a été embauché dans le cadre de la nouvelle politique de l'eau et grâce à une subvention de la Corporation Saint-Laurent. Cet organisme permet l'embauche d'un agent par région administrative qui a pour mandat d'organiser des activités de sensibilisation et ce, tant au niveau local que régional.

Pour l'instant, le CBE profite pleinement des services de M. Bélanger, qui a été présenté lors de l'assemblée générale de l'organisme tenue le 15 mai dernier à Saint-Henri. Il entend créer des liens avec les autres agents de liaison déjà embauchés partout en province et faire profiter l'organisme des expertises développées ailleurs en province.

UN FINANCEMENT RÉCURRENT POUR L'ETCHEMIN ET LA BOYER

*La Voix au Sud
6 avril 2003 p. 7*

(SL) La gestion intégrée par bassin versant, élément essentiel de la loi sur l'eau, s'annonce comme une approche d'avenir qui servira entre autres à responsabiliser les gens face à l'importance de préserver et restaurer les cours d'eau de leur milieu.

À l'invitation des responsables du Conseil de Bassin de la rivière Échemin, une trentaine de producteurs et de résidents de la région se sont réunis à l'aréna de Saint-Henri le jeudi 26 mars dernier afin d'assister à une soirée d'information portant sur le phénomène de la gestion de l'eau par bassin versant ainsi que sur l'influence de la production porcine sur la qualité de l'eau.

M. Luc Proulx, directeur de la direction des politiques de secteur municipal au ministère de l'Environnement, a entretenu les personnes présentes sur la création des conseils de bassin et sur la gestion de l'eau par bassin versant, ainsi que sur l'importance de ces nouveaux outils qui faciliteront, selon lui, l'application du plan directeur de l'eau adopté l'an dernier par le gouvernement québécois.

Il a aussi insisté sur l'importance pour tous les intervenants du milieu de faire leur part afin de préserver la qualité de leur eau et restaurer les cours d'eau qui en ont besoin. Toujours selon M. Proulx, la signature des contrats de bassin, qui s'effectuera sur une base volontaire, permettra de mieux cibler la volonté des gens du milieu à se prendre en main

et aidera les conseils de bassins dans leurs actions et négociations visant à obtenir un statut permanent ainsi qu'un financement adéquat.

À cet effet, M. Proulx a mentionné que le gouvernement québécois mettra bientôt à la disposition de 33 conseils de bassins versants de la province des sommes d'argent fixes et récurrentes qui leur permettront d'assurer une permanence, facilitant par le fait même l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés.

De fait, ces 33 conseils de bassin font partie d'une première vague d'organismes triés sur le volet et de ce groupe, on retrouve ceux de l'Échemin, de la Boyer et de la Chaudière. Les sommes d'argent qui leur seront réservées devraient provenir du Fonds national de l'eau. Celles-ci ne sont pas encore arrêtées mais M. Proulx mentionne que les annonces devraient se faire dans les semaines suivant l'élection provinciale.

D'autres conseils de bassin comme celui de la rivière du Sud pourraient être inclus dans des phases subséquentes.

Production porcine et qualité de l'eau

Par ailleurs, M. Guy Trancía, directeur de la direction des politiques du secteur municipal au ministère de l'Environnement, a présenté le contenu d'une étude por-

tant sur les répercussions de la pollution agricole, principalement porcine, sur la faune et la flore des cours d'eau de la province. Cette étude présentée lors des récentes audiences du BAPÉ souligne que les activités agricoles (déversements de lisier, déforestation massive et autres) ont chambardé les cours d'eau ainsi que la faune et les habitats qui en dépendent. La pollution de l'eau et la modification de l'environnement immédiat des lacs et rivières ont aussi un effet néfaste sur la qualité de vie des gens et sur l'activité économique de la province.

À cet effet, il a précisé que le meilleur cas d'espèce dans la région demeurerait la rivière Boyer dont la majeure partie des problèmes résulte de la production porcine. Jusqu'à présent, plus de 7 millions de dollars ont été investis dans la restauration de ce cours d'eau. Devant les coûts astronomiques de la restauration des cours d'eau, qu'il chiffre à 25 000 dollars du kilomètre dans Chaudière-Appalaches,



M. Luc Proulx, directeur de la direction des politiques du secteur municipal au ministère de l'Environnement.



Le CBE et le GIRB cohabitent

(AP) Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB) partagent désormais les mêmes locaux au 617 route Bégin à Saint-Anselme.

Cette cohabitation favorisera, selon le porte-parole de ces deux organismes, l'échange d'expertise entre les deux organisations notamment au niveau des activités éducatives qu'elles offrent aux écoles du bassin des rivières Boyer et Etchemin. Une série d'activités de sensibilisation des rivières et des écosystèmes tels la plantation d'arbres et d'arbustes le long des cours d'eau en milieu agricole, la production d'alevins d'omble de fontaine et le nettoyage ont ainsi été tenues dans des écoles de la région. Reconnus comme organismes privilégiés pour la mise en

œuvre de la gestion intégrée de l'eau, le CBE et le GIRB assument de plus un mandat analogue de concertation locale et régionale avec l'ensemble des acteurs de l'eau de leur bassin versant. Ils ont aussi pour mandat de réaliser un plan directeur de l'eau de leur bassin versant. Un plan directeur de l'eau rassemble des éléments d'information hydriques et environnementaux du bassin versant ainsi que les solutions d'intervention envisagées, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de l'eau. La population, les entreprises, industries et groupes intéressés par l'eau sont invités à faire parvenir leurs suggestions, idées, projets ou questions concernant les bassins versants des rivières Etchemin et Boyer à Carole Rouillard, coordonnatrice (suite à la page 4)

Activités du GIRB

La plupart des organismes de bassins versants de la province sont

présentement au stade de cueillette d'information et de concertation suite à la mise en place de la Politique nationale de l'eau émise en 2002. « Cette subvention nous permettra d'engager une personne qui travaillera les premiers contrats de bassin, une première au

Québec! », s'exclame Carole Rouillard, coordonnatrice du CBE. Ces contrats seront signés avec les intervenants intéressés à simplifier volontairement pour la protection, la restauration ou la mise en valeur du bassin versant de la rivière Etchemin.

Le CBE et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer ont fièrement annoncé leur union au sein de nouveaux locaux, à Saint-Anselme. « Le regroupement de deux organismes est aussi une première en province, a enchaîné Mme Rouillard.



L'équipe du CBE et du GIRB.

Le CBE et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer ont fièrement annoncé leur union au sein de nouveaux locaux, à

(suite de la page 3)

du CBE aux 885-0043, 885-1406 ou par courriel à: cbe@cbechemin.qc.ca ou à François Lajoie, directeur général du GIRB aux 885-4144, 885-4172 ou par courriel à girb@girboyerqc.ca

Des économiseurs d'eau gratuits

Depuis le 22 mars dernier, date décrétée Journée mondiale de l'eau par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1992, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), invite les institutions, commerces et industries à le contacter (418-885-1406) pour se procurer des économiseurs d'eau gratuits. Ces économiseurs offerts en collaboration avec la Corporation Saint-Laurent permettent une réduction considérable de l'eau utilisée dans les équipements sanitaires. Souignons par ailleurs qu'afin de tenir la population informée des actions, des objectifs et engagements sur tout le territoire du bassin de l'Etchemin, le CBE publiera un bulletin d'information, SymbiOse, qui sera distribué quatre fois par année, à compter de la fin mars 2004. Une version électronique pourra être consultée directement sur le site Internet du CBE au www.cbechemin.qc.ca.

Des berges sous étude

Grâce à deux projets financés par le programme Emplois-nature-jeunesse de la Fondation de la faune du Québec (FFQ), les productrices et producteurs, dont les terres longent les rivières Le Bras et sa tributaire La Fourchette dans Bellechasse ainsi que la rivière La-Chevrotière dans Portneuf, pourront obtenir un diagnostic de leurs berges. L'objectif principal en est l'aménagement des cours d'eau.

Les propriétaires riverains situés dans le secteur touchant ces projets seront contactés sous peu par un biologiste ou un technicien de la faune. Avec le consentement des propriétaires, ces deux personnes exécuteront les tâches suivantes :

- Caractériser les berges riveraines
- Répertoire l'habitat faunique et floricole
- Établir le diagnostic des berges

Proposer, s'il y a lieu, des plans d'aménagement

Il n'y aura aucuns frais pour le volet sensibilisation et diagnostic.

Afin de réaliser ces deux projets, les Fédérations régionales de l'UPA se sont associées à différents partenaires tels que le Groupe d'intervention pour la restauration de la rivière Boyer (GIRB), le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA), le MAPAQ, la station de recherche de Deschambault, le syndicat de l'UPA Kennedy et le syndicat de l'UPA La-Chevrotière.

Les commanditaires suivants se sont aussi joints aux projets : Groupe Alfred Couture Ltée; Desjardins, Centre financier aux entreprises Chaudière-Nord; Meunerie Dynamix Portneuf Inc.



La Petite Terre
Volume 17, Numéro 2
Fédérations de l'UPA
Avril 2004

Supplément de la Terre de chez nous - PAGE 2 - AVRIL 2004

ACTUALITÉS

Une biologiste à la rescousse

(AP) Grâce à une subvention de 14 651 \$, obtenue du programme Emplois-nature-jeunesse de la Fondation de la faune du Québec et à l'appui financier de 500 \$ du Groupe Alfred Couture et de 400 \$ du CFE de Beauce-Nord, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB) en collaboration avec la Fédération de l'UPA de Lévis-Bellechasse et le Syndicat de base de Kennedy viennent de procéder à l'engagement d'une biologiste en la personne de Mme Geneviève Desroches.

Cette dernière a pour mandat de faire au cours des six prochains mois un diagnostic du sous-bassin de la rivière La Fourchette, qui est située dans

le bassin versant de la rivière Etchemin, et de collaborer aux projets en cours dans le bassin versant de la rivière Boyer, notamment ceux du ruisseau le Portage, un affluent de la Boyer, sis à Saint-Charles.

Outre la sensibilisation auprès des producteurs riverains, Mme Desroches offrira à ces derniers un compte rendu de l'état des berges ainsi que de la faune et de la flore en plus de travailler à l'éventuelle préparation d'un plan d'aménagement des cours d'eau. Les propriétaires riverains situés dans ces secteurs seront contactés sous peu par le biologiste afin d'obtenir leur appui dans la réalisation de ce projet

Avis de convocation
Assemblée générale annuelle du
Conseil de bassin de la rivière Etchemin

Date : le 17 juin 2004
Heure : 19h30
Lieu : Complexe sportif de Saint-Henri
200, rue Belleau (ancien) Saint-Henri-de-Lévis

Pour informations : (418) 885-0043
Contact : Mme Carole Rouillard, coordonnatrice

La protection et l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes nécessitent un engagement collectif et partagé.

La Voix du Sud, le samedi 12 juin 2004
P. 29

Journée mondiale de l'eau

Subvention de 4 000 \$ pour des contrats de bassin

SAINTE-ANSELME - Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a reçu une subvention de 4 000 \$ de la part du ministère de l'environnement du Québec dans le cadre de la Journée de l'eau. La somme servira à la mise en place des premiers contrats de bassin au Québec.

Les contrats de bassin sont des engagements clairs

et volontaires des acteurs de l'eau qui désirent s'impliquer dans la protection, la restauration ou la mise en valeur du bassin versant.

Le contrat aura pour but d'assurer la réalisation d'un plan environnemental d'actions, convenu entre un ensemble d'intervenants locaux et régionaux.

Le CBE invite donc les entreprises, industries, municipalités et organismes environnementaux à

le contacter pour faire part de ses actions antérieures ou futures liées à l'amélioration de l'eau sur le bassin versant de l'Etchemin. Pour plus d'information, contactez le CBE au 885-0043 ou au 885-1406.

Collaboration entre le CBE et le GIRB
Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin et le Groupe d'intervention pour la restauration de la rivière Boyer (GIRB) partageront dorénavant

les mêmes locaux pour travailler en étroite collaboration afin de maintenir et de développer un service auprès de la population et des différents acteurs de l'eau. Les deux comités ont également élaboré un projet éducatif auprès des écoles des bassins des rivières Boyer et Etchemin.

Parmi les activités offertes, on retrouve la plantation d'arbres et arbustes le long des cours d'eau en milieu agricole, la production d'alevins d'omble de fontaines (truite mouchetée) et le nettoyage des berges.

Les nouveaux locaux du CBE et du GIRB sont situés au 615, route Bégin à Saint-Anselme. (HR)

Gestion de l'eau

Une démarche participative multicritère pour la gestion du bassin de la rivière Etchemin

Denis Bourret¹,
Jean Jacques Chevallier²,
Stéphane Daudelin¹,
Jean Marc Martel^{1,3} et
Nathalie Molines³

A multicriterion participative process for management of the Etchemin river watershed

Résumé

La problématique de la gestion des ressources en eau est très importante au Québec. Cette ressource a toujours été liée au développement du territoire québécois et figure comme une problématique des plus importantes en matière environnementale. De plus, la société québécoise qui manifeste davantage ses inquiétudes face aux décisions gouvernementales, exprime sa volonté d'y participer. Cette problématique nécessite la prise en compte simultanée des dimensions économiques, environnementales et sociales dont les objectifs sectoriels sont d'apparence conflictuelle, mais dont la combinaison est du ressort du développement durable.

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin a décidé d'aborder cette problématique de front, et a adopté pour cela une Démarche Participative Multicritère (DPM). Une DPM consiste, en fait, en une approche de concertation structurée autour des composantes d'une analyse multicritère.

MOTS-CLÉS: aide à la décision, démarche participative, concertation, gestion intégrée, bassin versant.

Abstract

In Quebec, the problematics of water resources management is most important. Water has always been closely linked to the development of Quebec's territory and is viewed as a most important problem area in terms of environmental concerns. That explains why Quebecers, who are worried about certain government decisions, wish to be involved in the decision process. This problematics requires taking into account simultaneously economic, environmental and social aspects. These aspects seem to be in conflict, but their combination is crucial in a sustainable development perspective.

The Etchemin River Basin Council has decided to tackle this problem head-on, and has thus adopted a Multicriteria Participative Process (Démarche participative multicritère-DPM). A DPM is a concerted approach built with the multicriteria analysis components in mind.

KEYWORDS: decision support, participative process, co-ordination, integrated management, watershed.

1. Introduction

La prise de conscience internationale de la fragilité de la ressource hydrique entraîne actuellement un changement de paradigme dans la gestion de l'eau. Un nombre important de pays ont ainsi entrepris des réformes de leurs politiques de l'eau au cours de la dernière décennie.

Malgré un contexte historique de relative abondance (10 % du territoire québécois recouvert d'eau), la gestion de l'eau est également au centre des préoccupations du gouvernement québécois. Après la mise en exergue des limites de son mode de gestion traditionnel, le Québec a entrepris une complète transformation de sa politique. D'une approche sectorielle privilégiant une gestion axée sur chacun des nombreux usages de l'eau sur laquelle se surimposent les différents échelons décisionnels et administratifs (Joliveau, *et al.* 2000), le Québec évolue peu à peu vers une gestion intégrée de cette ressource.

Une consultation publique tenue en 2000 par le Bureau d'audience Publique pour l'Environnement (BAPE) (BAPE, 2000.) et les premières expériences pilotes ((Comité de bassin de la rivière Chaudière, 2000), (Martin, *et al.* 1998)) ont mis en évidence d'une part l'intérêt d'une gestion à l'échelle du bassin versant et d'autre part la nécessité d'impliquer la totalité des parties concernées dans la procédure. Cependant la gestion de

l'eau implique la prise en compte simultanée des dimensions économiques, environnementales, politiques, sociales, etc. et nécessite la mise en place d'une méthodologie appropriée.

Un certain nombre de méthodes de travail ont été développées et expérimentées pour améliorer et rendre plus efficaces ce genre de mode de gestion. C'est ainsi qu'ont été créées dans nombre de régions du Québec des tables de concertation, visant à améliorer la communication entre les divers intervenants sur le territoire. Cependant, un des obstacles majeurs rencontrés par ces tables de concertation est que, au-delà de la discussion et des échanges, il est bien difficile d'aboutir à une réelle formulation de solutions aux problèmes abordés.

Sous un autre angle, le gouvernement du Québec a développé, au sein de son ministère de l'Environnement, un certain nombre d'outils de travail, dont le cadre écologique de référence. Ce type de développement vise essentiellement à colliger et à analyser conjointement l'ensemble de l'information pertinente à la situation environnementale d'un territoire donné. Si un tel outil est précieux lors du démarrage de toute activité de concertation sur un territoire, il n'en reste pas moins que cette seule information ne suffit pas pour résoudre le problème de la gestion de l'eau.

Une autre approche consiste à développer des modèles de simulation qui tentent de reproduire la complexité des

1 BCDM Conseil - Québec (bcdm@bdmconsult.com)
2 Université Laval - Québec
3 CREMAK, Université Jean Monnet, St Etienne - France

Figure 1
Bassin hydrographique de la rivière Etchemin

Figure 1: Carte du bassin hydrographique de la rivière Etchemin, montrant le territoire couvert par le bassin et les limites administratives.

Figure 2
Le cadre de la gestion de la rivière Etchemin

Figure 2: Schéma du cadre de la gestion de la rivière Etchemin, illustrant les acteurs impliqués et leurs interactions.

Figure 3
Le cadre de la gestion de la rivière Etchemin

Figure 3: Schéma du cadre de la gestion de la rivière Etchemin, illustrant les acteurs impliqués et leurs interactions.

Figure 4
Le cadre de la gestion de la rivière Etchemin

Figure 4: Schéma du cadre de la gestion de la rivière Etchemin, illustrant les acteurs impliqués et leurs interactions.

Figure 5
Le cadre de la gestion de la rivière Etchemin

Figure 5: Schéma du cadre de la gestion de la rivière Etchemin, illustrant les acteurs impliqués et leurs interactions.

Plusieurs intervenants oeuvrent à protéger les cours d'eau

Sur le territoire de la province, 33 bassins versants font l'objet d'étude en raison de leur dégradation

Michel De Smet

dsmet@transcontinental.ca

Le ministère de l'Environnement du Québec a identifié 33 bassins versants qu'il juge prioritaires de préserver. Ils ont été choisis en raison des problèmes de dégradation de l'eau ou des écosystèmes et des conflits entre usagers autour du cours d'eau. Un bassin versant peut se comparer à une vallée, avec sa rivière principale et ses multiples affluents ainsi que ses nappes souterraines.

Pour discuter des solutions à apporter, des conseils de bassin regroupent les acteurs dont les activités ont un impact direct sur le milieu aquatique, sa faune et sa flore : les secteurs agricoles, industriels, hydroélectriques, récréotouristiques ainsi que les municipalités et les MRC.

Anselme Gagné, président du Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ), explique que « 29 conseils de bassin sont actuellement formés. Ils ont recueilli le maximum

d'informations et de connaissances sur l'état des cours d'eau. Pour la plupart, ils sont en mesure de présenter un plan directeur de gestion de l'eau au ministère. »

Un budget modeste

Le ministère a consacré à ce projet une somme de 1,5 M\$, en 2003, laquelle sera haussée à 2,2 M\$ cette année.

« Le montant est réparti également entre les 33 conseils de bassin, ce qui fait grosso modo 65 000\$ pour chacun. Il s'agit d'une somme de base, qui couvre l'embauche d'employés permanents et d'experts pour des mandats spécifiques. Pour boucler le budget, chaque conseil doit faire appel à d'autres sources de financement, notamment aux organismes de la protection de l'environnement et de la faune », poursuit M. Gagné.

Pour les années à venir, l'argent ne sera plus distribué à parts égales entre les conseils. « Certains ont à gérer un vaste territoire couvrant plusieurs MRC, avec des pro-

blèmes multiples, à la fois industriels et agricoles, et un grand nombre d'intervenants. Il apparaît logique que ceux-ci aient droit à une part de l'enveloppe qui reflète leur réalité », souligne Anne Bédard, directrice du ROBVQ.

La Politique nationale de l'eau

C'est en 1994 que Québec a posé le premier jalon de sa *Politique nationale de l'eau*. En collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), le ministère avait mis sur pied un projet pilote, le *Comité de bassin de la rivière Chaudière* (Cobaric), qui devait faire des propositions sur le type d'organisation qui serait le plus apte à gérer un bassin et sur les pouvoirs dont il devrait disposer.

« Nous avons commencé nos travaux en 1997 et remis un rapport en 2000. Nos principales recommandations ont été finalement retenues par le ministère. Il s'agit de la création de conseils de bassin qui consultent la population afin



JEAN-SÉBASTIEN PERRON / SÉPAA

Les milieux agricoles et touristiques doivent s'entendre pour la préservation des cours d'eau.

d'en arriver à la conception d'un schéma directeur de gestion de l'eau.

« Ce dernier doit être réactualisé au fil des ans, en fonction des améliorations qui sont apportées aux écosystèmes », explique M^{me} Bédard, qui fut à l'époque coordonnatrice du Cobaric.

Le projet pilote aura donné au Cobaric une longueur d'avance sur les autres conseils

de bassin. Selon M. Gagné, outre la rivière Chaudière, trois autres cours d'eau, l'Étchemin, la Fouquet et la Saint-Maurice, ont été pris en charge par des organisations très dynamiques au sein desquelles la concertation va bon train.

« Nous n'avons pas tous la même histoire, note Carole Rouillard, directrice générale du Conseil de bassin de la rivière Étchemin. Notre pollu-

tion est essentiellement d'origine agricole. On sait donc où agir en priorité. Par ailleurs, notre organisation a été créée dès 2000. Depuis, nous avons obtenu du financement pour dresser l'état des lieux de façon très détaillée. Mais, avant tout, il règne un bon climat de discussion entre les divers acteurs présents sur notre bassin. C'est sans doute la clé du succès. » ■



LA SOURCE D'AGIR!

SYMBIOSE

Mars 2004, vol.1, no.1

LE BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)
617, Route Bégin, Saint-Anselme, (Qc), G0R 2N0, Tél. : (418) 885-0043, Téléc. : (418) 885-1408

Mot du président



C'est avec une grande fierté que je vous présente, en mon nom et au nom de tous les membres du conseil d'administration, la première édition du bulletin de liaison du Conseil de bassin de la rivière Etchemin, SYMBIOSE.

Permettez-moi de souligner la collaboration de notre ministre de l'Environnement monsieur Thomas J. Mulcair qui a accepté de rédiger un petit mot dans ce premier numéro. Soulignons aussi le fait que c'est la première fois qu'un conseil de bassin demande au ministre de l'Environnement d'écrire dans son bulletin de liaison.

C'est grâce à la symbiose qui existe entre tous les partenaires de notre merveilleux bassin versant que nous avons su, au cours des années, relever le défi de l'excellence et devenir un leader au Québec, pour la gestion de l'eau par bassin versant.

Tout cela n'a pas été sans heurt, mais toutes et tous ont su mettre l'épaule à la roue avec comme objectif commun de redonner à notre rivière une qualité d'eau exceptionnelle. Vous me permettrez, en tout premier lieu, de remercier tous les membres du conseil d'administration qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour l'atteinte de notre objectif. Un grand merci aussi à notre coordonnatrice, madame Carole Rouillard et à tous les employés de hauts niveaux du CBE qui se sont succédés et qui ont su concrétiser réalité les objectifs des membres du conseil d'administration.

Peu importe l'utilisation que nous faisons de l'eau, personne n'utilise dans ses procédés d'eau souillée et personne ne vise à souiller indûment l'eau qu'il utilise. Que ce soit pour la consommation humaine, la consommation animale, le refroidissement de machinerie, de lavage de carcasses, dans les procédés des usines ou autres, tous requièrent une eau de bonne qualité. Il n'y a donc pas à mon avis de conflit d'usage, comme nous l'entendons. Il n'y a actuellement que des conflits engendrés par une gestion déficiente de notre ressource eau. Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin, vise donc, par son processus de concertation, à optimiser cette gestion de la ressource eau et d'en favoriser une qualité toujours accrue par l'implantation de mesures plus respectueuses de ses spécificités et des capacités de support de l'environnement.

Au cours des dernières années, le CBE a mené plusieurs études afin de caractériser les différents écosystèmes du bassin versant. Ces études, vous le savez, sont des outils cruciaux à la prise de décisions et mènent à des actions concertées et efficaces pour l'amélioration de la qualité de l'eau, dans le respect des utilisateurs.

Le CBE s'est justement construit sur les bases du respect des partenaires et c'est ensemble que nous avons réalisé le travail accompli. C'est aussi sur cette base de respect mutuel que nous poursuivrons à édifier les actions requises à nous redonner et à nos enfants, une eau de grande qualité. Cette eau restaurée, sillonnant la vallée de l'Etchemin en traversant chacune de nos municipalités, agira comme le sang coulant dans les veines, en oxygénant nos communautés d'une nouvelle fierté.

Suite →

Table des matières

Mot de la coordonnatrice	Page 2
Mot du ministre de l'Environnement M. Mulcair	Page 3
Mot de la députée de Bellechasse Mme Dominique Vien	Page 3
Enviro chroniques	Page 4
Des nouvelles du CBE	Pages 5-6
Enviro brèves	Pages 7-8
Dossier spécial	Page 9
Pêle mêle	Page 10



SYMBIOSE

Juin 2004, vol.1, no.2

LE BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)
617, Route Bégin, Saint-Anselme, (Qc), G0R 2N0, Tél. : (418) 885-0043, Téléc. : (418) 885-1408
Courriel : cbe@cbechemin.qc.ca, Internet : www.cbechemin.qc.ca

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

L'été, c'est l'occasion de nous rappeler l'inestimable valeur de l'eau douce. C'est aussi une période privilégiée pour entrer en contact avec la nature, être à l'écoute du besoin de la préserver, de la protéger et surtout de l'utiliser de façon plus responsable. La Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, réserve une place de choix pour aborder des solutions permettant de restreindre les problèmes relatifs à l'eau.

C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous présente la seconde édition du bulletin de liaison Symbiose. Pour célébrer l'arrivée de l'été, l'équipe du CBE a cru bon d'insérer un spécial estival sur le thème de l'économie d'eau potable. L'idée est une suite logique aux nombreuses questions que nous avons entendues sur le sujet. Nous espérons que ces feuillets pourront vous être utiles ou servir à une personne de votre entourage.

Vous aimeriez que le journal traite d'un sujet spécial. Faites nous le savoir et se sera un plaisir de se pencher sur la question.

Bonne lecture et n'hésitez surtout pas à faire circuler ce bulletin.

Carole Rouillard

MOT DU PRÉSIDENT

Le passé garant de l'avenir!

Je suis fier des réalisations accomplies par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin au cours des quatre dernières années et tout particulièrement de celles accomplies en 2003-2004. Le CBE a longtemps travaillé à l'interne afin de consolider ses orientations et développer sa mission.

En 2003-2004, les actions antérieures nous auront permis de mieux faire connaître le CBE qui quotidiennement devient un incontournable et un pilier de la gestion de l'eau dans le bassin versant de la rivière Etchemin. Au cours de cette année financière qui se termine, beaucoup d'énergie auront été investies afin de mettre en pratique les principes de la concertation et de permettre la mise en œuvre de projets concrets avec les partenaires de notre bassin versant.

La concertation établie comme fer de lance dès les premiers instants au CBE aura permis d'atteindre un niveau de connaissance encore inégalé de notre territoire, visant la mise en place de mesures favorisant la protection, la préservation et l'utilisation judicieuse de nos multiples ressources.

Le fruit de ce travail se nomme le « Plan directeur de l'eau ». Le Ministre de l'environnement, nous faisait récemment parvenir une lettre spécifiant l'acceptation de notre PDE et de sa conformité face aux exigences du ministre de l'environnement. Ce sont tous nos efforts qui sont ainsi récompensés et se voient reconnus et je vous en remercie. Selon notre ministre de l'Environnement, « il apparaît que la plupart des éléments requis pour préparer un PDE sont présents : portrait, diagnostic, enjeux, orientations et objectifs, consultations publiques ». On y note aussi que la qualité des documents que nous avons réalisés est « remarquable ».

Récemment, nous signons les premiers contrats de bassin avec des partenaires disposés à travailler à l'atteinte d'objectifs inclus dans le PDE.

La prochaine étape sera l'actualisation de notre Plan d'action afin d'en augmenter son efficacité et atteindre une plus grande prise en charge par les partenaires du milieu. Nous mettrons l'emphase sur les cibles identifiées en l'an 2000 et veillerons à identifier plus spécifiquement les actions de suivi, les maîtres d'œuvre, les autres partenaires potentiels, le coût estimé et les sources de financement.

Table des matières

Mot du président et message de la coordonnatrice	Page 1	Enviro chroniques	Page 8
Mot de Mme Carole Théberge - ministre de la région de Chaudière-Appalaches	Page 2	Pêle mêle	Pages 9-10
Des nouvelles du CBE	Pages 3-4	Dossier spécial	Pages 11 à 15
Enviro brèves	Pages 5 à 7	Finale	Page 16